

Attachés d'administration

Réforme du 3^{ème} grade : un petit pas dans un océan d'austérité

Le Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'État (CSFPE) s'est réuni, le 17 mars 2026, afin d'examiner le projet de décret réformant le statut des attachés.

Cette réforme s'inscrit dans un contexte critique où les effectifs d'attachés au ministère des armées ont fondu de 23 % entre 2019 et 2024, accentuant une crise de l'attractivité déjà dénoncée par **FO Défense**.

Faute de mesures catégorielles depuis 2012, le tassement des grilles est tel que le début de carrière en catégorie A ne commence qu'à 6,66 % au-dessus du SMIC.

Ce qui change :

	Ancien Système (GRAF)	Nouveau Système (Défonctionnalisé)
Condition d'accès/ Condition de durée	6 ans de détachement dans un emploi culminant à l'IB 985. 8 ans dans des fonctions correspondant à un niveau élevé de responsabilité (IB 966). Troisième vivier tenant à la valeur exceptionnelle de l'agent (dernier échelon d'attaché principal).	Grade d'avancement classique basé sur l'expérience. 8 ans de services effectifs dans le grade d'attaché principal (ou de directeur de service)
Quota	Contingentement (10 % du corps)	Taux de promotion (pro/pro) appliqué aux promouvables.
Gestion du corps	Gestion classique	Création d'un Collège des AAE dédié à la gestion du corps.
Date d'effet	Jusqu'au 31/12/2026	Entrée en vigueur au 1er janvier 2027

FO exige l'application de la suppression du GRAF dès 2026, et non 2027, afin que les attachés bénéficient, sans attendre, de ces nouvelles perspectives d'avancement.

FO note, avec prudence, qu'au cours de ce CSFPE a été également évoqué le relèvement des taux de promotion pour l'accès au grade d'attaché principal qui dépasserait le chiffre de 7 % fixé par l'arrêté du 30 septembre 2013 pour atteindre progressivement 12 % en 2028.

Face à un décrochage historique, **FO** réclame une augmentation immédiate de 32,9% de la valeur du point d'indice pour rattraper l'inflation.

FO exige aussi le décontingentement de l'accès aux échelons spéciaux et la transformation systématique des grades fonctionnels en grades d'avancement pour garantir un déroulement de carrière complet.

L'administration "défonctionnalise" pour masquer la crise du recrutement. Un "petit pas" ne remplace pas une véritable refonte des grilles.

FO Défense refuse l'ultra-austérité imposée par la Loi de finances 2026.

PARIS, le 19 mars 2026